

## Les collectivités au service de l'Open data

Mercredi 9 octobre, Toulouse Métropole et la ville de Toulouse ; Nantes Métropole et la ville de Nantes ; Rennes Métropole et la ville de Rennes, la ville de Montpellier, la région PACA ; le conseil général de Saône-et-Loire ; le conseil général de Gironde ; le conseil général de Loire Atlantique ; la ville de Bordeaux ; la communauté urbaine de Bordeaux ; la communauté urbaine du Grand Lyon ; la ville de Digne les Bains ; la commune de Brocas ; la commune de Balma et la ville de Paris ont fondé l'association Open Data France avec leurs membres associés (Etalab et l'association Libertic). Ils ont élu Pierre Cohen à la présidence et établi leur siège social à Toulouse. Ils seront rejoints par : Nice, la région Ile-de-France, l'AggloPau, Strasbourg, Angers, la région Normandie et Loire Métropole.

### Qu'est-ce que l'Open Data ?

L'Open Data ou l'ouverture des données en français, est la mise à disposition de données publiques détenues par les services de l'Etat, les administrations et les collectivités territoriales pour permettre à un large public de les réutiliser. Les données à caractère personnel ou touchant à la sécurité en sont exclues. Elles doivent être brutes, accessibles en ligne et sous des formats ouverts pour en faciliter la réutilisation. L'ouverture des données est à la fois un mouvement et une pratique.

En France, le mouvement s'inscrit dans l'histoire du droit d'accès aux documents administratifs, élargi dès 2005 à celui de la réutilisation des données publiques. Il s'engage réellement en 2010 avec les premières démarches volontaristes de collectivités territoriales qui mettent en œuvre les premiers projets d'ouverture de plateformes Open Data pour répondre aux attentes fortes des réutilisateurs.

### Open Data France

L'association Open Data France a pour but de regrouper et soutenir les collectivités engagées activement dans une démarche d'ouverture des données publiques et de favoriser toutes les démarches entreprises par ces collectivités dans le but de la promotion de l'open data.

---

**Contacts presse :**

Cécile Van de Kreeke // Responsable des Relations Presse // tel. 05 61 22 21 47  
Stéphanie Arnaud // Attachée de Presse // tel. 05 62 27 62 81  
[service.presse@toulouse-metropole.fr](mailto:service.presse@toulouse-metropole.fr) // [www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)

L'association Open data France (ODF) se donne comme objectifs :

- d'apporter à ses membres les informations, conseils ou autres soutiens nécessaires à l'ouverture des données publiques ;
- de favoriser les négociations avec l'ensemble des partenaires nationaux ou internationaux, notamment avec les ministères concernés, les instances de régulation et les différents acteurs économiques du secteur ;
- de favoriser les productions communes par des groupes de travail ou ateliers sur des thèmes définis en commun comme devant apporter des éléments de réponse aux questions qui se posent sur l'Open Data et sa mise en œuvre ;
- de participer au développement du mouvement Open Data par toutes actions de communication (conférence...), valorisation, formation et accompagnement ;
- de représenter ses membres auprès de toute autorité publique et privée dans le but d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- et de mettre en œuvre tous les autres moyens susceptibles d'être utilisés pour concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

#### **Points communs entre les collectivités**

- Toutes les collectivités membres d'ODF et celles qui vont rejoindre l'association ont pour volonté d'ouvrir leurs données.
- Des membres associés (non collectivités mais actifs dans l'ouverture des données) peuvent adhérer à ODF.
- Tout membre affiche la même volonté de développer l'ouverture des données publiques à des fins de transparence démocratique et de développement économique.
- Tout membre travaille à ouvrir le plus de jeux de données similaires dans la mesure du possible.